

ANNEXE 1 : Mise en œuvre du droit d'accueil au profit des écoles
maternelles et élémentaires

MAIRIE de

Adresse :
Adresse électronique :
Fax :
Tél :

1) Liste des personnes susceptibles d'assurer l'accueil (nom, prénom + fiche individuelle ci-jointe dûment complétée) :

2) Numéro de fax ou de téléphone à utiliser, en cas d'impossibilité d'avoir recours au courrier électronique, pour prévenir de la nécessité d'organiser le service d'accueil :

téléphone :
fax : (préciser le moyen à prioriser)

A.....(à compléter)
Le

Signature